

BOISÉA HYDROTEC

Lasure en phase aqueuse satinée avec filtre anti-U.V.
pour la protection et la décoration du bois

Traitements
Particuliers

BOIS

- ✓ Excellente durabilité, protection hydrofuge
- ✓ Grande souplesse du film
- ✓ Mise en valeur du veinage et de la structure du bois
- ✓ Odeur faible, confort d'application exceptionnel
- ✓ Microporeuse et fongistatique



DEFINITION

Lasure en phase aqueuse, d'aspect satinée doux, à base d'un liant acrylique souple et d'un filtre de protection anti-uv, formant un feuillet transparent ou semi-transparent, pour la décoration et la protection de la surface du bois.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'extérieur (sauf en incolore) ou à l'intérieur.

DESTINATION : tous équipements ou structures en bois : charpentes, bardages, menuiseries (frisettes, huisseries, portes, volets, clôtures...).

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 10 L. - Pot de 4 L. - Boîte de 1 L.
- Livré en incolore et dans les teintes du nuancier Gamme BOISÉA.
- Toutes les teintes et les contretypes sont réalisés à la machine à teinter.
- Les teintes avec Y < 35 % sont proscrites en extérieur.

Note : le nuancier ne saurait se substituer à la surface de référence exécutée sur le support en bois ou aux éprouvettes de couleur approuvées par le maître d'ouvrage avant le début des travaux conformément aux exigences de la norme NF DTU 59.1.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- bois massifs et dérivés (cf. § 5.4 de la norme NF DTU 59.1 P1-1),
- anciennes lasures compatibles en bon état de conservation et parfaitement adhérentes au support.

Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

La nature du bois ainsi que son état de surface (ponçage, brossage, sablage...) peuvent entraîner des variations de teintes importantes. Il est donc conseillé de toujours faire un essai préalable sur des chutes de la même essence de bois afin d'adapter le mode d'application et les dilutions par rapport au résultat escompté et d'apprécier la teinte finale.

Ne pas appliquer directement sur bois tannique (chêne, châtaignier).

Sur un bois d'aspect inégal, on pourra utiliser ROYALACRYL BOIS (teinte AL0251 ou autre) dilué à 20 % en impression comme égalisateur de teinte (cf. fiche descriptive).

En extérieur :

- Sur bois neufs, trois couches sont indispensables.
- Ne pas appliquer sur des bois gercés ou fendus.
- Ne pas appliquer sur des bois contenant plus de 18 % d'humidité en masse.

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C ou supérieure à 35°C et par humidité relative supérieure à 80 %.

La dernière couche sera toujours pigmentée. Selon la transparence recherchée, les couches inférieures pourront être réalisées en incolore. (Toutefois, la protection du bois contre les U.V. est optimale lorsque toutes les couches sont pigmentées.)

En intérieur :

- Selon la coloration souhaitée, une ou deux couches (sur impression) suffisent.
- Ne pas appliquer sur des bois contenant plus de 10 % d'humidité en masse.
- Ne pas appliquer par température ambiante inférieure à 8°C et par humidité relative supérieure à 70 %.

DILUTION : à l'eau.

Brosse et rouleau :

En couche d'impression : 2 à 5 % selon la dureté des bois et l'état de surface (bois raboté, par exemple).

En couche intermédiaire et de finition : prêt à l'emploi, ne pas diluer.

Pistolet : 5 à 10 % selon la dureté des bois.

MATERIEL :

Brosse spéciale acrylique, rouleau laqueur mousse floquée ou laine 4 mm, pistolet pneumatique.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPECIFIQUE :

10 à 15 m²/litre et par couche.

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SECHAGE (à 23°C et HR = 50 %) :

Sec en surface : 1 heure.

Sec apparent complet / recouvrable : 4 heures.

NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1.

Bois neufs : les bois bruts et neufs seront poncés, brossés et dépoussiérés. Les bois gras seront préalablement dégraissés.

Bois anciens : les supports parasités ou présentant un risque de contamination seront préalablement traités avec un produit de traitement spécifique destiné à combattre les insectes xylophages, les champignons de bleuissement, la pourriture cubique, et autres moisissures. Les supports noircis doivent être décontaminés et éclaircis à l'eau de javel diluée ou à l'acide oxalique, puis rincés à l'eau claire. Les supports préalablement nettoyés, doivent présenter une bonne cohésion de surface.

Bois revêtus : les supports revêtus seront débarrassés de toutes peintures, lasures ou vieux vernis écaillants ou blanchis (par décapage chimique, hydro gommage, ponçage suivi d'un dépoussiérage). Les lasures en bon état de conservation seront préalablement poncées et dépoussiérées.

BOISÉA HYDROTEC

MODE D'APPLICATION	Sur fonds d'aspect hétérogène	Sur bois tanniques	Sur fonds neufs d'aspect homogène	Sur fonds anciens débarrassés de tout revêtement	Sur anciennes lasures poncées
Impression ⁽¹⁾	ROYALACRYL BOIS (teinte AL0251 ⁽²⁾) dilué à 20 %	BOISÉA MAT ou SATIN TRADITION	BOISÉA HYDROTEC dilué		
Intermédiaire/Finition	En intérieur : 1 à 2 couches de BOISÉA HYDROTEC. En extérieur : 2 couches de BOISÉA HYDROTEC, dont la dernière au moins sera impérativement pigmentée. Un ponçage entre couches est conseillé pour l'obtention d'un bon fini.				

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

⁽¹⁾ Impressions recommandées. Autres impressions possibles (nous consulter). ⁽²⁾ Ou autre teinte proche de la couleur du bois à recouvrir.

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" volontaire (cf. QR CODE ci-après), conformément à la norme retenue.

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- hydrofuge et microporeux,
- protection de surface contre les intempéries,
- protection du feuil contre les rayons ultra-violet, s,
- protection du feuil contre les attaques des champignons de bleuissement ou de moisissures (biostatique),
- protection contre la détérioration d'aspect,
- apporte une couleur naturelle ou décorative tout en respectant le veinage du bois.

IDENTIFICATION :

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I - 7b₂.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : 30,2 ± 2,0 %.

En volume calculé : 27,5 ± 2,0 %.

Masse volumique : 1,04 ± 0,05 kg/dm³ (en incolore).

Point d'éclair : non inflammable, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot : produit légèrement gélifié.

Aspect du feuil sec :

Satiné. Indice de brillant à 60° = 20 et à 85° = 40.

Laisse apparaître le veinage du bois.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. DoP (QR CODE ci-après).

HYGIENE ET SECURITE / SANTE ET ENVIRONNEMENT

Sécurité en cas d'incendie : BOISÉA HYDROTEC appliqué en deux couches sur impression ne modifie pas le classement conventionnel M3 ou M4 des bois et panneaux dérivés du bois (conformément à l'arrêté du 21 novembre 2002).

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.fr.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : accessible sur le site www.soframap.com ou sur la base INIES/CSTB.

Etiquetage de type II / NF EN ISO 14021 à valeur d'écolabel spécifique HSE pour une protection équivalente sinon supérieure aux exigences réglementaires et/ou certifiées. Déclaration explicative incluse dans la FDES traitant de l'impact environnemental du produit.

* **Emissions dans l'air en intérieur :** information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) : valeur limite UE pour ce produit (cat. A/e) : 130 g/l. Ce produit contient moins de 1 g/l COV.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets : cf. DoP (QR CODE ci-après).

 DoP n°19158 BOISÉA HYDROTEC
ALLIOS - SOFRAMAP 2648, RD 6007 F 06270 VILLENEUVE-LOUBET
NF EN 927-1 Produits et systèmes de peinture pour le bois en extérieur
Cf. QR CODE ci-dessus pour consulter la DoP référencée (volontaire) donnant les caractéristiques normalisées du produit (copie papier sur demande), avec ses documents d'accompagnement, le tout consultable aussi sur le site www.soframap.com .

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.soframap.com.

Date de création : juin 2019

Date de révision : -

Indice de révision : -